



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET

Membres : Mme QUENTEL,

MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, MOZGALA,
RAMACKERS

Excusée : Mme FORBIN

PV du 8 mars 2022

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers et courriels réceptionnés au plus tard à **16h00**, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs en respectant l'horaire de réception au district soit 16h00**, le jour de la réunion.

Les clubs demandant des modifications sur les matchs de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courrier de la Communauté des Communes du Dourdannais en Hurepoix
Fermeture du terrain de Breux Jouy du 20 septembre 2021 au 30 avril 2022.
L'équipe +45 ans de Saint Chéron jouera au stade municipal à Corbreuse.

Courriel de la Marie de Grigny

Le terrain d'honneur Jean Miaud étant en travaux, les rencontres :



Vétérans de Grigny US se joueront à 9h30 sur le terrain synthétique au stade Jean Miaud.
U18 de Grigny US se joueront à 11h sur le terrain synthétique au Parc des sports et Loisirs.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Equipements sportifs fermés les jours fériés suivants :

Lundi 18 avril 2022

Dimanche 1^{er} et 8 mai 2022

Jeudi 26 mai 2022

Lundi 6 juin 2022

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Nous informant que le club FC Villiers jouera au stade Louis Babin à la Norville.

Sous réserve des rencontres officielles du RC Arpajonnais.

Arrêté Municipal de la Mairie de Fontenay le Vicomte

Fermeture du stade municipal Laurent Massacret du 19 février au 10 mars 2022 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains du stade Léo Lagrange les 12 et 13 mars 2022.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Nous informant que le stade Babin sera fermé du mercredi 20 avril au dimanche 8 mai 2022 inclus.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Nous informant que le stade Failu sera fermé du mardi 19 avril au dimanche 8 mai 2022 inclus.

COUPES

¼ FINALE

U14 LE 16 AVRIL 2022

¼ FINALE TOUTES CATEGORIES

LE 17 AVRIL 2022

FOOT FEMININ

Match remis du 19 février 2022 à jouer le 26 mars 2022

VYC 1 / Boissy Ss/ St Yon 2 * U18 F A 8

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 1 / Palaiseau US 1 * U15 F A 8 * Poule A

Accord de la Commission.



Match n° 24318815 du 12 février 2022

Ris Orangis US 1 / VYC 1 * U15 F A 8 * Poule B

Reprise du dossier.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (Voir PV des 15 et 22 février 2022).

La Commission dit match perdu par pénalité à Ris Orangis US 1 et VYC 1 (-1 point, 0 but).

Amende réglementaire à Ris Orangis US.

En cas de récidive au cours de la saison, Ris Orangis US sera mis hors championnat (art. 44 du RSG du DEF).

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 27 FEVRIER 2022

Coupe District

Brunoy FC 2 / Grigny FC 2

Reprise du dossier.

Au vu du rapport et des Logs, il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Morangis Chilly FC 1 / Epinay Athlético FC 1 * Coupe Essonne * Du 23 mars 2022 au 22 mars 2022 à 20 h 30

Accord de la Commission.

Match n° 24422608 du 27 février 2022

Fleury 91 FC 2 / Brunoy FC 1 * Coupe Essonne

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date du 3 mars 2022.

La Commission enregistre la décision de ladite Commission soit :

Fleury FC 2 qualifié pour le prochain tour.

Match n° 24422703 du 27 février 2022

Orsay Bures FC 2 / Breuillet FC 2 * Coupe District

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date du 3 mars 2022.

La Commission enregistre la décision de ladite Commission soit :

Breuillet FC 2 qualifié pour le tour suivant.

CHAMPIONNAT SENIORS

Match remis du 9 janvier 2022 à jouer le 1^{er} mai 2022

Sud Essonne 1 / MNVDB FC 1 * D2/A

Match remis du 16 janvier 2022 à jouer le 17 avril 2022

Pays Limours ENT 1 / St Vrain FC 1 * D4/A



Match remis du 6 février 2022 à jouer le 17 avril 2022

St Vrain FC 2 / Lissois FC 3 * D5/C

Match remis du 27 février 2022 à jouer le 17 avril 2022

Itteville-Ballancourt 1 / St Vrain FC 1 * D3/A

Demande de changement de terrain via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Courcouronnes FC 2 * D1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs sans l'accord du club adverse

Evry FC 2 / Igny FC 2 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Dourdan Sports 1 / Evry FC 2 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 23751652 du 9 janvier 2022 reporté sans date

Arpajonnais RC 2 / Orsay Bures FC 2 * D4/A

La Commission demande aux clubs concernés de contacter leurs adversaires pour trouver un accord sur d'autres dates de jeu avant le 5 juin 2022.

La demande de modifications devra parvenir au Secrétariat du District au plus tard 5 jours précédant la rencontre (accord des deux clubs indispensable).

Match n° 23554368 du 16 janvier 2022

Lisses Foot 91 1 / Janville Lardy ASL 2 * D5/C

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date des jeudis 24 et 10 février 2022.

La Commission enregistre la décision de ladite Commission soit : résultat acquis sur le terrain :

Lisses Foot 91 1 : (0 point, 3 buts)

Janville Lardy ASL 2 : (3 points, 5 buts)

Match n° 23554358 du 20 février 2022

St Vrain FC 2 / Janville Lardy ASL 2 * D5/C

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date du jeudi 24 février 2022.

La Commission enregistre la décision de ladite Commission soit : réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain :

Janville Lardy ASL 2 : (3 points, 1 but)

St Vrain FC 2 : (0 point, 0 but)

Match n° 23751336 du 13 mars 2022

Ris Orangis US 1 / Breuillet FC 1 * D2/A

Demande de Ris Orangis US de changement de date via Footclubs.

Accord de Breuillet FC.



La Commission ne peut donner son accord compte tenu que cette date de jeu est inscrite au calendrier général.

Les demandes de report concernant les journées au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

Match n° 23554262 du 13 mars 2022

Grigny US 3 / Ste Geneviève Sports 4 * D5/B

Demande de Grigny US de changement d'heure et de terrain via Footclubs.

Refus de Ste Geneviève Sports.

Au vu du motif invoqué, accord de la Commission.

CHAMPIONNAT CDM

Match remis du 20 février 2022 à jouer le mercredi 23 mars 2022 à 20 h

SO Vertois 5 / Les Lusitaniens 5 * D2

Match remis du 8 mai 2022 à jouer le mercredi 23 mars 2022 à 20 h

Arpajonnais RC 6 / Angervilliers AS 5 * D2

Match n° 23873285 du 13 février 2022

Plateau de Saclay ES 5 / Pays Limours ENT 5 * D2

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements du 17 février 2022.

Ladite Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE U14

Match n° 24450564 du 5 mars 2022

Brétigny FCS / Fleury 91 FC

Courriel du club de Fleury 91 FC, du 3 mars 2022 à 11 h 31, nous informant de son forfait avisé pour cette rencontre.

L'équipe de Brétigny FCS est qualifiée pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT U14

TI 72 h du 5 mars 2022 à jouer le 16 avril 2022

Plessis Pâté ES 1 / Verrières le Buisson 1 * D3/A

Match remis du 2 avril 2022 à jouer le 16 avril 2022

Ris Orangis US 3 / SGSSP 1 * D3/B

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Paray FC 1 / St Germain les Arpajon AS 1 * D3/B

Arpajonnais RC 2 / Tremplin Foot 1 * D3/C

Accord de la Commission.



Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Massy 91 FC 2 / Ris Orangis US 2 * D2/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Evry FC 2 / Palaiseau US 2 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Morangis Chilly FC 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 23535048 du 12 février 2022

Fleury 91 FC 3 / Boussy-Quincy FC 1 * D3/B

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 17 février 2022.

Par ces motifs, ladite Commission dit match perdu par forfait au club de Boussy-Quincy :

Boussy-Quincy FC 1 : (-1 point, 0 but)

Fleury FC 91 FC 3 : (3 points, 3 buts)

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de Boussy-Quincy FC 1.

L'équipe de Boussy-Quincy FC 1 est forfait général.

Amende réglementaire à Boussy-Quincy FC pour le 3^{ème} forfait.

Frais d'arbitrage à la charge de Boussy-Quincy (Article 17.1 du Règlement RSG du DEF).

Match n° 23534793 du 12 mars 2022

Savigny Foot CO 1 / Longjumeau FC 1 * D2/B

Demande de Savigny Foot CO de changement de date via Footclubs.

Accord de Longjumeau FC.

Sans Arrêté Municipal, la Commission ne peut donner son accord compte tenu que cette date de jeu est inscrite au calendrier général.

Les demandes de report concernant les journées au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

COUPE ESSONNE U16

Suite à une erreur administrative, il fallait lire : les rencontres U16, Coupe de l'Essonne programmées le mercredi 23 mars 2022 se joueront à **20 h**.

Match n° 24450631 du 6 mars 2022

Linass Montlhéry ESA / Fleury 91 FC

Courriel du club de Fleury 91 FC, du 3 mars 2022 à 11 h 31, nous informant du forfait avisé de son équipe U16.

Linass Montlhéry ESA qualifié pour le prochain tour.



Match n° 24450633 du 6 mars 2022

Ulis CO / Brétigny FCS

Demande des Ulis CO de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Brétigny FCS.

Au vu du motif invoqué, la Commission fixe l'horaire à 19 h.

CHAMPIONNAT U16

TI 72 h du 6 mars 2022 à jouer le 17 avril 2022

Plessis Pâté ES 1 / Trois Vallées FC 1 * D4/B

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Arpajonnais RC 1 * D1

Evry FC 3 / Igny AFC 1 * D2/B

Accord de la Commission.

Match n° 23555772 du 13 février 2022

Palaiseau-Villebon 4 / Mennecy CS 2 * D4/B

Extrait du Procès-Verbal de la Commission des Statuts et Règlements du 17 février 2022.

Par ces motifs, ladite Commission dit réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain :

Palaiseau-Villebon 4 : (3 points, 2 buts)

Mennecy CS 2 : (0 point, 1 but)

Match n° 23562334 du 13 mars 2022

Dourdan Sports 1 / Massy 91 FC 2* D2/B

Demande de Massy 91 FC de changement d'heure via Footclubs.

La Commission ne peut accepter, sans l'accord du club recevant.

Match n° 23555642 du 13 mars 2022

Massy 91 FC 3 / Dourdan Sports 2* D4/A

Demande de Massy 91 FC de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Dourdan Sports.

Au vu du motif invoqué, accord de la Commission.

COUPE ESSONNE U18

FMI NON PARVENUE DU 6 MARS 2022

Lissois FC / Linas Montlhéry ESA

1^{ère} et unique demande

La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 15 mars 2022, sous peine de match perdu (art. 10.1 de la Coupe).



La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

Demande de changement de terrain via Footclubs

MNVDB-Villejust / VYC

Accord de la Commission.

Match n° 24450636 du 6 mars 2022

Wissous FC / Etampes FC

Demande d'Etampes FC de changement de date et d'heure via Footclubs pour jouer le 9 mars 2022 à 20 h.

Sans l'accord du club adverse et au vu du motif invoqué, la Commission fixe la rencontre au 23 mars 2022 à 20 h (date butoir).

CHAMPIONNAT U18

Match remis du 16 janvier 2022 à jouer le mercredi 23 mars 2022 à 20 h

Vert le Grand US 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * D3/B

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Paray FC 1 / Soisy sur Seine AS 1 * D2/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 1 / Vigneux CO 1 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

COUPE ESSONNE VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 6 MARS 2022

Grigny US 11 / Montgeron ES 11

1^{ère} et unique demande

La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 15 mars 2022, sous peine de match perdu (art. 10.1 de la Coupe).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 6 MARS 2022

D3/C



Vert le Grand US 12 / AOP Corbeil 11

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Au vu du rapport et des Logs, il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match remis du 23 janvier 2022 à jouer le 17 avril 2022

Wissous FC 12 / Pays Limours ENT 11 * D2/B

Match remis du 13 mars 2022 à jouer le 17 avril 2022

Benfica Yerres 13 / Bondoufle AMC 12 * D4/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Wissous FC 12 / Port. Ulis 11 * D2/B

Accord de la Commission.

+45 ANS

Match remis du 5 décembre 2021 à jouer le 17 avril 2022

Wissous FC 8 / Janville Lardy ASL 8 * Poule B

+55 ANS

Match n° 23875943 du 13 février 2022

MNVDB FC 10 / Villabé ETS 14 * Poule B

Reprise du dossier.

La Commission demande le résultat de la rencontre aux deux clubs pour sa réunion du 15 mars 2022.

Match n° 23876043 du 13 mars 2022

Epinay sur Orge SC 10 / Villabé ETS 14 * Poule B

Demande d'Epinay sur Orge SC de changement de date via Footclubs pour jouer le 20 mars 2022.

Au vu du motif, invoqué, la Commission donne son accord.